



MANITOBA | Musique et Film
Film & Music | MANITOBA

93, avenue Lombard, pièce 410
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3B 3B1

Téléphone (204) 947-2040

Fax (204) 956-5261

Courriel info@mbfilmmusic.ca

Site Web http://www.mbfilmmusic.ca

Demande de financement pour la production d'émissions télévisées et basées sur le Web

DATE LIMITE DE LA DEMANDE

Tous genres et formats – 22 avril 2013 à midi

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PROJET

Je fais une demande dans la catégorie Télévision Web

Titre du projet _____

Abrégé (Description du projet en 1 à 2 phrases)

Société de production _____

La société s'autoproclame : Francophone Autochtone

Adresse _____

Ville _____ Province/État _____

Code Postal _____ Pays _____

Téléphone _____ Courriel _____

Producteur _____ Autre personne-ressource _____

Fax _____

Nom de la société de coproduction _____

La société s'autoproclame: Francophone Autochtone

Adresse _____

Ville _____ Province/État _____

Code Postal _____ Pays _____

Téléphone _____ Courriel _____

Producteur _____ Autre personne-ressource _____

Fax _____

Le projet est adapté d'une autre œuvre Oui Non

Si oui Titre _____

Nom de l'auteur _____ Média original _____

Détenteur actuel du droit d'auteur _____

FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS

Titre du projet : _____ (le « projet »)

Programme (développement télé/Web, développement de long métrage, production télé/Web, cinéastes en début de carrière, production à micro-budget, crédit d'impôt du Manitoba, mise en marché de long métrage) :

Le(s) demandeur(s)/emprunteur(s), soussigné(s), autorise par la présente Musique et Film Manitoba (« **MFM** ») à recueillir, utiliser, divulguer et communiquer des renseignements avec les individus dont le nom figure dans le tableau ci-dessous (les « **personnes autorisées** ») et avec toute autre personne avec qui MFM doit communiquer avec raison, au nom du(des) demandeur(s)/emprunteur(s), à l'égard de tous les aspects de la présente demande (la « **demande** »), avant et après que MFM exécute le contrat pour le projet, selon le cas. La collecte, l'utilisation, la divulgation et la communication des renseignements incluent les renseignements qui ont trait à la demande, au contrat, au calendrier des versements et des livrables, aux renseignements personnels du personnel de production, des artistes et des autres membres du personnel (expérience professionnelle, résidence et ethnicité, cette dernière seulement aux fins d'attribuer la prime pour production autochtone pour les demandes de financement), selon le cas, aux amendements éventuels de toute entente signée, s'il y a lieu, ainsi qu'à toute autre question relative au projet.

RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) DEMANDEUR(S)/EMPRUNTEUR(S)			
Nom au complet	N° de téléphone	Adresse postale – si elle diffère de celle du(des) demandeur(s)/emprunteur(s)	Courriel

Le(s) demandeur(s)/emprunteur(s), soussigné(s), confirme par la présente avoir bien compris que les personnes autorisées sont autorisées, en tout temps, à communiquer avec MFM pour les questions relatives au projet, à moins que MFM ne reçoive et n'atteste un avis écrit confirmant qu'une personne dont le nom figure sur la liste des personnes autorisées n'est plus autorisée à entretenir des rapports avec le projet au nom du(des) demandeur(s)/emprunteur(s).

En signant cette demande, le(s) demandeur(s)/emprunteur(s) soussigné(s) déclare et certifie qu'il est autorisé(e) à permettre aux personnes autorisées de recueillir, d'utiliser, de divulguer et de communiquer des renseignements relatifs au projet.

Pour un organisme :

NOM DU DEMANDEUR/EMPRUNTEUR

Par: _____

Titre: _____

Pour un particulier :

Témoïn

Signature(s) du(des) demandeur(s)/emprunteur(s)

Nom du témoïn en lettres moulées

Nom(s) du(des) demandeur(s)/emprunteur(s) en lettres moulées

FORMAT

Version originale Anglais Français Autre _____ (précisez)

Catégorie Fiction scénarisée Variétés Documentaire Pour enfants

Télévision Pilote Téléfilm Minisérie Un seul épisode Série

Technique Classique Animation

Durée totale (minutes) (minutes) _____ Format de livraison _____

Nombre d'épisodes (si série) _____ Durée de chaque épisode _____

Format de tournage 35mm 16mm Vidéo Haute définition
 Couleur N&B Autre _____

PERSONNEL DE LA PRODUCTION

Province/état ET pays

Producteur exécutif	_____	_____
Producteur	_____	_____
Coproducteur	_____	_____
Producteur-adjoint	_____	_____
Réalisateur	_____	_____
Scénariste	_____	_____
Directeur de production	_____	_____
Directeur de la photographie	_____	_____
Directeur artistique	_____	_____
Chef monteur	_____	_____
Compositeur	_____	_____

INTERPRÈTES PRINCIPAUX - RÔLE

LIEUX ET DATES PRÉVUS POUR LE TOURNAGE

LIEU POUR LA POSTPRODUCTION (si ce n'est pas au Manitoba, veuillez en donner les raisons)

Nombre de jours de tournage

_____ jours

Nombre de jours de tournage au Manitoba

_____ jours

EST-CE QUE MUSIQUE ET FILM MANITOBA ÉTAIT IMPLIQUÉ AU STADE DE DÉVELOPPEMENT? OUI NON

Si oui, sous quel nom de société? _____

Quelle en était la contribution (total pour toutes les phases)? _____

FINANCEMENT DE LA PRODUCTION

	75 % minimum exigé pour la demande CONFIRMÉ? OUI/NON	DATE DE DEMANDE PRÉVUE (le cas échéant)
MUSIQUE ET FILM MANITOBA		
FMC-PDD		
FMC-PPC		
Investissement de la société de production		
Reports de la société de production		
Diffuseur(s)		
Diffuseur(s)		
Distributeur		
Crédit d'impôt du Manitoba (prévu)		
Crédit d'impôt fédéral (prévu)		
Autre crédit d'impôt (prévu)		
Services spécialisés		
Société de ventes à l'étranger		
Reports		
Autre (précisez) _____		
Autre (précisez) _____		

BUDGET DE PRODUCTION TOTAL _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À LA SOCIÉTÉ DE PRODUCTION

CAUTION D'ACHÈVEMENT

Société _____
Adresse _____
Ville _____ Province/État _____
Code Postal _____ Pays _____
Téléphone _____ Courriel _____
À l'attention de _____ Fax _____

FINANCEMENT PROVISOIRE

Société _____
Adresse _____
Ville _____ Province/État _____
Code Postal _____ Pays _____
Téléphone _____ Courriel _____
À l'attention de _____ Fax _____

AVOCAT-CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DE PRODUCTION

Société _____
Adresse _____
Ville _____ Province/État _____
Code Postal _____ Pays _____
Téléphone _____ Courriel _____
À l'attention de _____ Fax _____

BANQUE DE LA SOCIÉTÉ DE PRODUCTION

Société _____
Adresse _____
Ville _____ Province/État _____
Code Postal _____ Pays _____
Téléphone _____ Courriel _____
À l'attention de _____ Fax _____

COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ DE PRODUCTION

Société _____
Adresse _____
Ville/province _____ Code Postal _____
Téléphone _____ Fax _____

Date de la constitution en société (joindre lettres patentes) _____

Constitution en société au Fédéral Provincial

Capital autorisé _____

Le capital social est-il intégralement remboursé? _____

Donnez les noms et adresses de tous les administrateurs, des membres du personnel du bureau et des actionnaires de la société de production.

Expérience en film de la société de production (joignez une feuille séparée s'il y a lieu)

Autres projets en cours

PROGRAMME DE FILM DU MANITOBA EXIGENCES EN MATIÈRE DE CONTENU DU MANITOBA

ADMISSIBILITÉ

Les projets doivent obtenir le nombre exigé de points dans la catégorie de production pertinente.

Pour une série de fiction scénarisée, il faut embaucher au moins 2 réalisateurs manitobains, selon la disponibilité. Si aucun réalisateur manitobain n'est disponible, il faut fournir 2 possibilités de formation en matière de réalisation.

Remarque : Si un membre d'équipe est affecté à plus d'un poste, le point ne sera accordé qu'une fois. La liste complète des exigences en matière de contenu du Manitoba est par conséquent diminuée, donnant un nouveau total de points dont le projet doit en obtenir la moitié afin de satisfaire aux critères d'admissibilité de contenu du Manitoba.

AUTRES FORMATS – IMAX, TÉLÉ HD, ETC. ET SUR LE WEB

Les projets réalisés en format autre qu'en film 35mm, 16mm ou HD, seront évalués pour l'admissibilité aux exigences en matière de contenu du Manitoba selon le genre de produit et la disponibilité d'une équipe et des services manitobains dans le format en question. Les exigences en matière de contenu du Manitoba s'appliquent aussi aux demandes de productions sur le Web, mais la nature unique de ces projets sera prise en compte.

FICTION SCÉNARISÉE

(Drame ou comédie)

Selon la disponibilité d'une équipe, le projet doit obtenir 17 des 34 points suivants :

- 2 réalisateur manitobain
- 3 scénariste manitobain
- 2 résident manitobain – rôle principal
- 2 directeur de production manitobain
- 2 régisseur général manitobain
- 2 directeur de photographie manitobain
- 2 caméraman manitobain
- 1 technicien en gestion des données manitobain
- 1 mélangeur du son manitobain
- 2 directeur artistique manitobain
- 2 compositeur manitobain
- 2 chef monteur manitobain
- 1 montage sonore manitobain
- 1 continuité – manitobain
- 2 comptable principal de production manitobain
- 1 1^{er} régisseur manitobain
- 1 créateur de costumes manitobain
- 1 décorateur de plateau manitobain
- 1 maquilleur principal manitobain
- 1 coiffeur principal manitobain
- 2 50% des coûts de postproduction dépensés au Manitoba
- 1 point boni: scénario adapté d'une oeuvre littéraire du Manitoba

TOTAL DES POINTS : _____

DOCUMENTAIRE/VARIÉTÉS

Selon la disponibilité d'une équipe, le projet doit obtenir 8 des 13 points suivants :

- 2 réalisateur manitobain
- 1 scénariste ou dialoguiste manitobain
- 1 directeur de photographie manitobain
- 1 enregistreur sonore manitobain
- 1 montage sonore manitobain
- 1 chef monteur manitobain
- 1 compositeur manitobain
- 1 directeur de production/régisseur général manitobain
- 2 équipe de production restante dont 50 % consiste en des résidents manitobains
- 2 50 % des coûts de postproduction dépensés au Manitoba

TOTAL DES POINTS : _____

ANIMATION

Selon la disponibilité d'une équipe, le projet doit obtenir 10 des 12 points suivants avec un interprète ou 9 des 12 points suivants sans interprète.

- 2 réalisateur manitobain
- 2 scénariste manitobain
- 2 animateur par image clé manitobain
- 1 animateur adjoint manitobain
- 1 intervalle réalisé par des particuliers ou une société manitobains
- 1 compositeur manitobain
- 1 interprète le mieux rémunéré manitobain
- 2 50 % du budget dépensé au Manitoba

TOTAL DES POINTS _____

Producteur

Date

PROGRAMME DE FILM DU MANITOBA EXIGENCES EN MATIÈRE DE FORMATION MANITOBAINE

ADMISSIBILITÉ

Les projets doivent fournir une formation valable à un nombre minimal de résidents manitobains selon le nombre de membres des équipes :

équipe de 10 - 20	1 possibilité de formation
21 - 40	2 possibilités de formation
41 - 60	3 possibilités de formation
61 - 80	4 possibilités de formation
81 +	5 possibilités de formation

La formation susmentionnée exige un nombre minimal de possibilités de formation qui ne correspondent pas à celles visées par la disposition déterminative du crédit d'impôt.

Pour une série, il faut 2 possibilités de formation en réalisation si on n'embauche pas de réalisateur manitobain (selon la disponibilité).

LA FORMATION

La formation exigée peut être flexible et peut varier relativement au niveau d'expérience (débutant/niveau d'entrée, intermédiaire, avancé/poste clé). Les possibilités de formation doivent être vérifiées par Film Training Manitoba, le syndicat ou la guilde correspondant à l'individu qui est l'objet de la formation, s'il y a lieu.

Possibilités de formation au Manitoba (pourraient être sujettes à l'approbation de MFM)

Secteurs N^{bre} de possibilités
de formation

Média _____
(ex. producteur, réalisateur, scénariste, chef scénariste)

Hors média
Acteurs _____

Secteur artistique _____
(ex. directeur artistique, dessinateur, construction, peintre-scénographe, accessoiriste, décorateur de plateau, plateaux, costumes, maquilleur, coiffeur, effets spéciaux)

Technique _____
(ex. caméra, chef éclairagiste, électricité, opérateur de génératrice, machiniste, pilote de chariot, mélangeur du son, perchiste)

Production _____
(ex. comptabilité, bureau de production, régisseur, continuité, coursier de production, lieux de tournage, traiteur)

Postproduction _____
(ex. chef monteur, montage sonore)

N^{bre} total de possibilités de formation _____

N^{bre} total de membres de l'équipe _____

Producteur _____

Date _____
N.B. : Le degré de participation financière de MUSIQUE ET FILM MANITOBA à tout projet sera évalué en fonction des avantages globaux que ce projet apporte à l'industrie cinématographique de la province.

DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

LISTE DE CONTRÔLE - PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA PRODUCTION D'ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES ET BASÉES SUR LE WEB (le numéro, la version et la date doivent figurer sur tous les documents)

Veillez numéroter les documents en conséquence dans le coin supérieur droit.

Les documents no 1 à 16 et i) à vi) doivent être soumis au moment du dépôt de la demande pour être classés.

- 1. Demande remplie, signée et datée
- 2. Synopsis du projet
- 3. Budget détaillé – décidé, signé et daté (qui n'inclut pas les éléments convergents)
- 4. Budget détaillé des éléments convergents – décidé, signé et daté (s'il y a lieu)
- 5. Structure de financement
- 6. Preuve d'engagement du diffuseur (s'il y a lieu)
- 7. Preuve d'engagement du distributeur (s'il y a lieu)
- 8. Lettres d'engagements signées de TOUS les participants financiers (minimum de 75 % pour être classé)
- 9. Dépenses prévues au Manitoba (Formulaire B(2))
- 10. Liste des dépenses des parties apparentées
- 11. Calendrier de production
- 12. Liste détaillée de la distribution et de l'équipe (en précisant le pointage du contenu manitobain, s'il y a lieu)
- 13. Calendrier de récupération proposé, selon la politique de récupération de MFM
- 14. Plan détaillé de la mise en marché et de la distribution
- 15. Liste des projets antérieurs, y compris tous les projets financés par MFM et toute récupération antérieure pour MFM
- 16. Renseignements sur les partenaires de coproduction (s'il y a lieu)

Documentation supplémentaire requise pour les projets « sur le Web seulement » :

- i. Lettre d'engagement ou contrat avec un diffuseur Web reconnu par l'industrie (s'il y a lieu), signé
- ii. Lettre d'engagement ou contrat avec un distributeur Web reconnu par l'industrie (s'il y a lieu), signé

Demande de financement pour la production d'émissions télévisées et basées sur le Web

- iii. Plan de la mise en marché et de la promotion comprenant des stratégies précises sur la a) distribution, b) monétisation, et c) collecte de données postdiffusion
- iv. Plan pour bâtir un auditoire comprenant une stratégie sur les médias sociaux
- v. Plan d'entretien, en ce qui concerne le contenu et l'aide financière
- vi. Description de l'expérience de l'équipe de production en matière de production du contenu Web

Les documents 17 à 24 doivent être soumis afin d'analyser la demande de financement (préparation du rapport de négociation).

- 17. Documentation sur les titres successifs
- 18. Entente de coproduction entre les coproducteurs (s'il y a lieu)
- 19. Préventes/ententes promises au distributeur (le cas échéant)
- 20. Entente de la caution d'achèvement/Entente de retenue de garantie de production
- 21. Prévision des recettes aux échelles nationale et internationale
- 22. Plan de formation détaillé (appuyant les exigences de formation au Manitoba)
- 23. Attestation de financement provisoire
- 24. Curriculum vitae du personnel qui occupe les postes créatifs clés et du personnel de la production

Les documents no 25 à 35 doivent être soumis afin de rédiger le contrat

- 25. Ententes complètes signées pour tous les participants financiers (y compris les diffuseurs et les distributeurs, s'il y a lieu)
- 26. Entente complète de financement provisoire
- 27. Un exemplaire du scénario final
- 28. Ententes et certificats d'assurance
- 29. Relevé de décaissement pour le projet
- 30. Enregistrement de société/clauses réglementant la constitution pour toutes les sociétés de production en cause
- 31. Copie la plus récente de la déclaration annuelle de renseignements de toutes les sociétés en cause (si constituée(s) depuis plus d'un an)
- 32. Résolution du conseil d'administration (indiquant la liste des administrateurs, membres de la direction, actionnaires avec droit de vote et signataires autorisés des contrats) pour toutes les sociétés en cause
- 33. États financiers les plus récents (états financiers de la société mère si la constitution en société est récente)
- 34. Chèque annulé pour les comptes de la production au moyen desquels toutes les dépenses seront payées
- 35. Résolution bancaire présentant le pouvoir de signature des chèques pour les comptes de la production

Le cas échéant.

- 36. Renseignements sur le succès commercial de l'œuvre (si elle est adaptée d'une œuvre antérieure)
- 37. Un exemplaire de l'œuvre originale (s'il y a lieu)
- 38. Tout autre renseignement pertinent

LES DEMANDES NE SERONT PAS TRAITÉES TANT QUE MUSIQUE ET FILM MANITOBA N'AURA PAS REÇU TOUS LES DOCUMENTS REQUIS

Je confirme par la présente que les renseignements compris dans la présente demande et dans tous les documents pertinents sont complets et exacts.

SIGNATAIRE AUTORISÉ DU PRODUCTEUR MANITOBAIN

Nom _____ Titre _____

Date _____

Signature _____